Déclaration UE de Conformité

Nous, LOGICOM SA, 55 Rue de Lisbonne 75008 PARIS

Déclarons sous notre seule responsabilité que les produits :

Marque : Logicom

Noms commerciaux : M bot tab 71 / LOGIKIDS 3 / LOGISCHOOL

Type ou modèle : Tablette Wifi/BT

Auquel se réfère cette déclaration sont conformes aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la **Directive RED (2014/53/EU)** en application aux normes harmonisées pertinentes suivantes :

SECURITE ELECTRIQUE (art 3.1.a)	EN60950-1:2006+A11:2009+A1:2010+A12:2011+A2:2013
CEM (art 3.1.b)	EN 301 489-1 V2.2.0 - EN 301 489-17 V3.1.1
SPECTRE RADIO (art 3.2)	EN 300 328 V2.1.1 - EN 303 413 V1.1.0
SANTE	EN 62479 :2010
Acoustique	EN50332-2:2013

Ainsi qu'aux exigences essentielles des règlements et directives suivantes :

ErP 2009/125/EC - (No 278/2009 et 1275/2008): Concernant les exigences d'écoconception relatives à la consommation d'électricité hors charge et au rendement moyen en mode actif des sources d'alimentation externes.
REACH Régulation N°1907/2006 : Concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.
RoHs 2011/65/UE : Relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

L'organisme notifié **PHOENIX TESTLAB GMBH (Königingswinkel 10, 32825 Blomberg, Germany) n° 0700** a réalisé l'Expertise du dossier technique (TCF) et a délivré l'examen UE de type 17-212925 .

Les versions de logiciels et accessoires suivants permettent aux équipements de fonctionner selon leur destination et sont couverts par la présente déclaration UE de conformité :

- Sources d'alimentation externe modèle : TSHU08E-050150, DC 5.0V 1.5A (SHENZHEN TDS ELECTRONIC CO.,LTD) ou DNOSS-0501500G, DC 5.0V 1.5A (Shenzhen DE Noth ElectricalTechnology Co., Ltd)
- Batterie modèle : 357090P
- Version logicielle : LOGICOM/M_bot_tab_71/M_bot_tab_71:7.1.2/NHG47K/user.wjw.20170712.200602:user/releasekeys

Le DAS (débit d'absorption spécifique) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg moyenné sur 10g de tissu. La valeur du DAS est déterminée en se basant sur le niveau le plus élevé de radiofréquences émises lors des essais en laboratoire.

Comme les valeurs d'émissions en Wifi (9,73 dBm / 9,4 mW EIRP) et Bluetooth (2,34 dBm / 1,7 mW EIRP) sont inférieures à 20 mW, la mesure du DAS n'est pas nécessaire.

Ces produits sont utilisables dans au moins un Etat Membre de l'Union Européenne et ne sont soumis à aucune restriction d'usage. LOGICOM ne saurait être tenu responsable des modifications apportées par l'utilisateur et leurs conséquences, qui pourraient notamment affecter la conformité de ces produits avec le marquage CE, toute modification non autorisée des produits annule cette déclaration de conformité.

Paris, le 11/09/2017

Bernard Bessis, Président Directeur Général